

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE** **Jeudi 25 Novembre 2021**

- Représentants des usagers :** Monsieur Daniel BECKRICH (Président)  
Monsieur Serge BODARD
- Représentants des Familles :** Madame Chantal LEJARRE, Représentant des familles  
Madame Dominique SAINGEON, Représentant des familles
- Assistaient également à la séance :** Madame Emilie BARILLET, Directrice Déléguée  
Madame Patricia BENARDON, Cadre de santé  
Madame Nathalie BOURGES, Animatrice  
Madame Kim GENUY, Psychologue  
Madame Murielle DELCENSERIE, Représentant du Personnel (IDE)  
Monsieur Thierry VERNA, Responsable logistique
- Secrétariat :** Madame Canelle TOURATIER, Assistante de direction
- Absents (es) excusés (es) :** Madame Christine BOUSSARD-SURGET, Représentant des familles  
Monsieur Gérard POMMIER, Représentant des familles  
Monsieur Claude LEBLANC, Représentant des familles  
Monsieur BARDIN Alain, Représentant des familles  
Madame Nathalie JOVE, Cadre de santé  
Madame Michèle MONARD, Représentant du Personnel (AS)  
Madame Amal JABER, Psychologue

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la séance du 16 Septembre 2021
2. Candidature de M. Pommier au Conseil de Surveillance
3. Point sur les fêtes de fin d'année
4. Procédure décès en EHPAD
5. Point Animation
6. Questions/informations diverses

- - -

### 1 - Compte rendu de la séance du 16 Septembre 2021

Les membres du CVS prennent connaissance du compte rendu du 16 Septembre 2021. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 2 – Candidature de M. Pommier au Conseil de Surveillance

Suite à des problèmes de santé, M. POMMIER sera absent régulièrement aux prochaines instances. Mme BARILLET lui a proposé de devenir suppléant. M. POMMIER est favorable à cette proposition. Les membres du CVS valident la candidature de Mme SAINGEON en tant que titulaire du CVS à la place de M. POMMIER.

Mme SAINGEON est favorable pour devenir membre du Conseil de Surveillance.

### 3 – Point sur les fêtes de fin d'année

Un goûter de Noël avec les familles aura lieu le jeudi 16 décembre.

Mme LEJARRE souhaite savoir si l'ensemble des familles seront contrôlées pour le pass sanitaire ? Mme BARILLET affirme que les familles seront contrôlées. Les visiteurs de plus de 65 ans devront avoir la 3<sup>ème</sup> dose de vaccin.

Mme BENARDON ajoute qu'il y a un délai de 5 semaines pour être en règle.

Un après-midi de Noël sera organisé le mercredi 22 décembre pour les enfants du personnel. Les agents souhaitant y participer devront s'inscrire au préalable auprès des animatrices. Les résidents pourront assister à l'événement.

Ces deux événements sont malheureusement susceptibles d'être annulés au dernier moment si l'évolution de la situation sanitaire l'exige.

Des repas améliorés auront lieu les 24, 25, 31 et 1<sup>er</sup> janvier.

La distribution des cadeaux auprès des résidents est prévue le 24/12 après-midi.

### 4 – Procédure décès en EHPAD

Mme BARILLET précise que si la famille demande à ce que le corps puisse rester 6 jours dans la chambre, l'établissement devra s'organiser pour conserver le corps.

Mme LEJARRE souhaite que le règlement intérieur soit disponible sur le site internet.

Mme BARILLET rappelle que le document est signé par la famille dès l'entrée du résident.

Madame BARILLET rappelle la nouvelle procédure : lors de l'entrée du patient et/ou du résident, il est demandé à la famille de choisir un opérateur funéraire. S'il n'y a pas de prestataire choisi dans le dossier administratif du résident, l'infirmière doit contacter la personne de confiance ou bien la référente afin d'avoir un choix. Si l'établissement n'a pas de réponse de la part de la famille dans un délai de 10 heures suivant le décès, l'établissement devra contacter un prestataire.

Mme BENARDON explique que l'établissement encourage les contrats obsèques. L'établissement invite le résident et la famille à communiquer leurs souhaits en amont.

Mme BARILLET raconte qu'il n'y a pas si longtemps que ça, l'établissement n'avait pas eu l'information concernant un résident décédé.

L'établissement n'impose rien mais peut conseiller et orienter la famille ainsi que le résident.

Mme LEJARRE ajoute que c'est toujours mieux de donner les informations en amont à l'établissement.

Mme BARILLET tient à préciser que depuis la fermeture du reposoir, il n'y a pas eu de problème particulier.

## 5 - Point Animation

L'animation a prévu des activités au mois de décembre tels que : le cabaret, la décoration de Noël.

Suite à l'appel à projet concernant « l'organisation d'activité culturelle au sein de l'établissement ». L'animation a prévu le carnaval, la ferme pédagogique, fête de la musique, journée pêche et lama et le château de Bellegarde).

L'activité gym a repris. Un kiné vient faire marcher les résidents.

Mme SAINGEON trouve cela très bien pour les résidents.

M. BODARD affirme que le kiné est énergique.

Mme LEJARRE souhaite savoir si le projet cinéma sera renouvelé ? L'animation souhaite organiser une prochaine sortie.

L'animation pourrait envisager de faire venir le ciné mobil dans la cour de Cabanis.

## 6 - Questions/informations diverses

📌 Repas visiteurs : Les repas seront de nouveau autorisés à partir du 3 décembre prochain selon une procédure actualisée qui ne repose plus uniquement sur les animatrices. L'objectif de cette réorganisation est de permettre les repas visiteurs même le week-end en l'absence d'animatrices.

📌 Nappes sur les tables des résidents : M. BECKRICH aurait souhaité des nappes lorsque les résidents mangent. M. VERNA souligne le problème du lavage. Mme BARILLET est favorable à l'idée cependant la difficulté pour l'établissement est qu'il faudrait avoir au moins 3 jeux. Il faudrait s'organiser selon le temps de lavage et le retour du lavage. Mme BENARDON propose d'acheter des nappes cirées et donne l'exemple du magasin tout tissu. Le magasin a de nombreuses nappes. Projet à réfléchir.

📌 Turn over AS : Mme BARILLET confirme le turn over dans certains services. Cela reste indépendant de notre volonté. Il y a des recrutements en cours, des agents qui partent car ils ont d'autres projets professionnels, des agents pour qui il est demandé une fin de contrat. Mme BENARDON affirme que certains agents ont pour projet de changer de service. Leurs choix sont respectés par la direction car cela permet de booster et motiver l'agent dans sa carrière. L'établissement souhaite également une stabilité. Mme DELCENSERIE confirme que les habitudes de vie sont plus longues à être identifiées par les nouveaux agents. Certains nouveaux résidents sont également très demandeurs.

📌 Restauration : M. BODARD tient à dire que la cuisine est bonne. Les viennoiseries du dimanche matin sont très appréciées par les résidents.

📌 Linge : Rien à signaler de la part des familles. M. VERNA tient à alerter sur la quantité de linge non identifié. Les familles sont amenées à mettre directement le linge dans l'armoire du résident or la famille doit identifier le nouveau linge, le donner au personnel afin qu'il puisse être marqué par le prestataire. Mme BARILLET ajoute que l'établissement n'a pas de réclamation de la part du résident et/ou de la famille. La procédure d'accueil va être revue prochainement. Les soignants vont relayer l'information. Une affiche est à prévoir sur les armoires dans la chambre des nouveaux résidents.

- ✦ Recrutement médecin : Monsieur le Dr FEUTCHING Franck, prendra ses fonctions à compter du mardi 30 novembre 2021 à 60%. Il sera présent les mardis, mercredis et vendredis au sein de l'établissement. La répartition des secteurs entre les Dr CLEVES et FEUTCHING sera précisée ultérieurement.
- ✦ Recrutement psychologue : Mme JABER a pris ses fonctions depuis le mois d'octobre. Elle est dédiée sur le secteur de HM2.
- ✦ Prestation nettoyage locaux - Elior : Le marché prendra fin au 31/01/22. Le bio nettoyage sera internalisé. Le projet sera présenté aux instances la semaine prochaine. La mise en place se fera au mois de février 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h.

Le Président

Daniel BECKRICH

